



Sérignan du Comtat s'engage pour demain !

Compte-rendu du comité technique du 9 février 2016

Présents : MM. et Mmes

Julien MERLE

Maire

Stéphane VIAL

1^{er} Adjoint

Jean-Pierre TRUCHOT

Adjoint au maire

Béatrice ALESTRA

Chef d'entreprise

Marie-Josée ZORRILLA

Professeur des écoles retraitée

Jean COLLADO

PRJN

Pierre MANFREDI

PRJN

Joseph JACQUIN-PORRETAZ

Directeur Naturoptère

Paule ROUSSEAU

Référente A21

Excusés :MM. Marc GABRIEL Adjoint au maire - Alban DUMAS Conseiller municipal – Jean-Marc SABATIER Conseiller municipal - César DEMERET DGS

Marc GABRIEL

Conseiller municipal

M. VIAL ouvre la réunion et remercie les acteurs de la rue de tous les possibles pour leur implication active dans son organisation.

Bilan rapide :

Nombre d'exposants : 32 exposants étaient inscrits, l'association Didactyle n'a pas pu venir faute de bénévoles disponibles, par contre l'Amap de Piolenc et Benoît TRUCHOT non inscrits étaient présents.

1	escargots	Escargot des baronnies	
2	amandes	EARL St Jacques (Amandes	
3	pâtes	Atelier du moulin (pâtes fraîches)	
4	Pâtisseries	SARL Biomomo	dimanche
5	fruits jus de fruits	JAS BIO	samedi
16	en conversion	Apis-Sophia - Mathieu QUEVREUX	
7	formation construction chanvre	ADDAM	
8	lutte contre paludisme	association TILAL TIGUIDIT TADARAS	
9	produits bio quinoa, café etc, équitable	artisans du monde	
10	Info énergie	CEDER	
11	promotion du bio	Consom'acteur	
12	collectif	La Voguette	
13	maraîchage	le mas de Gouredon	
14	vins bios	domaine Eyverine	
15	association randonnées - jus fruit bio	gents de ventors - JL RAMEL	samedi
16	association	jardins complices & co	
17	Editeur librairie	Les éditions du Toulourenc	
18	bassins naturels	AVS LUBERON	dimanche
19	vin bio	Domaine Dyonisos	

20	Promotion des énergies renouvelables	Ass APPER Vallée du Rhône	
21	isolant balles petit épeautre	Archibale	
22	vélo	particulier	
23	Coopérative de finances solidaires	Ass LA NEF en Vaucluse	
24	Monnaie locale	LA ROUE	
25	association	ATTAC	
26	Promotion de l'éco-construction	Ass CASTORS	
27	association insertion – fromage confiture	Mas de Carles	
28	Lutte contre gaspillage alimentaire	Ass LOCAL RéCUP' - Orange	samedi
29	cave coopérative	Cave coop les Coteaux du Rhône	
30	vin	domaine Talès	samedi
31	création – loisir	Christine MOURET	
32	amap	Amap de Piolenc	
33	glaces artisanales	Benoît TRUCHOT	

Avec une fréquentation assez faible malgré un public très nombreux sur le Parc grâce au beau temps du samedi, le bilan reste positif. L'ambiance entre exposants était vraiment détendue et agréable. Le public se promenait et cela a permis aux associations présentes d'avoir de bons contacts.

Le dimanche la réorganisation des stands et l'initiative de Mme. MONIER du domaine d'Eyverine d'amener un cheval de trait a contribué à rendre le haut de la rue plus attractif.

La nécessité de réorganiser les emplacements confirme la nécessité de réunir plus d'exposants pour créer un parcours discontinu depuis la sortie du parc jusqu'à la place Diane de Poitiers.

Béatrice ALESTRA a participé au débriefing avec le comité PRJN et reprend tous les points relevés la plupart sur le vif (*vous avez été destinataires de son courriel du 25/04/2016*). Pour mémoire en voici un condensé

Points évoqués :

- Retour positif de la part des exposants et des visiteurs
- Arrêter la décision de reconduire ou non l'expérience au plus tard en octobre 2016 pour 2017 : *prévoir planning pour 1 réunion mensuelle du COTECH AG21 pour une implication suivie (que ce soit pour l'organisation de cet évènement ou d'autres actions).*
- Communication à améliorer en amont de la manifestation et sur la manifestation
- Signalétique à améliorer (panneaux – fléchages) avec identité A21
- Site Internet communication avec identité A21
Tout le monde était d'accord sur ce constat de manque de signalement.
- Plus d'exposants dans la rue pour circuit ininterrompu (environ 50 à 60 minimum)
Ce qui va poser le problème de parking pour nos exposants puisqu'il n'y aura plus de place sur la place Ferentillo, et des stationnements sur le parking de l'école Deloye, réservé aux handicapés, ont été occupés par certains de nos exposants qui l'ignoraient. A définir clairement.
- Un questionnaire de satisfaction sera diffusé aux exposants
- Exposants sur la place Diane de Poitiers, il faudra définir l'espace de cette place et la salle en elle-même, si AG21 s'en occupe ou si PR le garde.

- Attraction ou animation enfants sur place Diane de Poitiers /en bas de la rue / dans la salle Diane de Poitiers
 - Animation par des associations le long de la rue
 - Atelier Cuisine bio avec les produits des exposants
 - Animation style Personne à échasse (cf. 11 octobre 2015 Naturoptère) qui interviendrait entre le parc et la rue
 - Caisse d'entrée par la rue du Moulin
 - Possibilité de créer un vrai circuit avec accès à la sortie principale par la rue du Moulin et /ou pas de circulation entre le carrefour centre village jusqu'à stade. Il faut que le comité de PR en débatten
 - Stands Nourriture des associations dans le village, ça paraît compliqué, Augustin MESSINA qui représentait le Foot a demandé s'il était possible de faire tourner les buvettes.
 - Communication entre Plantes rares et nous et vice-versa.
 - Sauf erreur des réponses ont été données directement pour la rue de tous les possibles par Plantes rares sans que la demande n'ait été renvoyée vers nous, ou des personnes que j'avais contactées ont eu une réponse négative alors que le comité aurait peut-être donné une réponse positive. Il faudrait définir au préalable précisément ce qui relève de la concurrence avec les exposants du parc. Ensuite toutes les demandes pour la rue doivent être orientées vers le comité technique.
- Noëlle, la coordinatrice nous a assurés qu'elle avait fait passer tous les messages, (pour le loupé de JB le chocolatier, nous avons précisé que nous avons rattrapé le coup, et qu'il a bien travaillé), nous avons aussi précisé qu'en tant qu'AG21 nous avons une action pour le développement économique local, et qu'à ce titre, exposer des acteurs économiques du village était tout à fait justifié. De la même manière que si des particuliers sérignanais veulent exposer leurs œuvres. Noëlle, est tout à fait ouverte à cela.
- Les exposants qui viennent dans la rue ne peuvent pas être traités de la même façon pour le prix du stand. (Essayer d'évaluer le public capté dans la rue, à vérifier avec les chiffres des entrées) ; Sujet à peine évoqué.

Tout ces points sont à approfondir au fur et à mesure de nos prochaines réunions respectives d'AG21 et de PR. Soyons ouverts et coopératifs ! »

Stéphane VIAL redéfinit la position du comité technique A21 qui est de porter cette rue en partenariat avec PRJN. Se pose la question des objectifs de l'Agenda 21 : se consacrer à organiser une « foire bio » spécifique ou organiser une rue de tous les possibles avec plus d'ampleur ?

M. COLLADO souligne que cette rue de tous les possibles a permis d'inciter des visiteurs à sortir du parc vers le village. Cela a permis aussi à des visiteurs qui ne souhaitaient pas payer un droit d'entrée de bénéficier d'une attraction dans le village. Il pense qu'il serait intéressant de diversifier l'offre et d'élargir l'accès au « local ».

Si c'était le cas, il serait possible de créer différents « pôles » bien identifiés de façon à ne pas brouiller les offres : un pôle marché bio, un pôle « local », un pôle « initiatives locales » etc....

M. MANFREDI rappelle que les objectifs de PRJN et de l'A21 ne sont pas contradictoires : il s'agit d'animer le village à travers une manifestation de qualité et qui valorise une façon de vivre. Il propose que des membres du comité technique A21 intègre le comité d'organisation de PRJN.

L'objectif d'attirer un public diversifié est commun aux deux comités : PRJN qui souhaite élargir son public et A21 dont le rôle est de promouvoir le développement durable sous toutes ses formes.

Sur la question du paiement des stands dans la rue Joseph JACQUIN-PORRETAZ souligne que le bénéfice est réciproque (manifestation / rue) ce qui permet de maintenir la gratuité sans nuire à la manifestation PRJN. Le slogan « du plaisir au savoir » s'illustre bien dans cette rue avec le marché bio et les associations qui informaient les passants et assuraient la promotion d'une autre façon de consommer.

Marie-Josée ZORRILLA souligne que pour « donner envie aux gens » de participer, il faut vraiment mener un travail en profondeur. Elle propose de planifier des réunions avec le public tout au long de l'année. Ainsi lorsqu'une manifestation sera organisée cela donnera aux personnes l'envie de « retrouver » quelque chose.

Le fonctionnement et les projets du comité technique :

Béatrice ALESTRA voudrait amener un esprit de cohérence dans les actions du comité technique. Pour cela elle propose une réunion par mois et demande à travailler sur du concret. Après discussion, le 2^{ème} mardi de chaque mois est retenu.

Elle propose aussi que dans chaque journal municipal, un espace soit réservé à l'Agenda 21.

Le comité technique pourrait être enrichi par l'arrivée d'autres participants.

De son côté, Stéphane VIAL souhaite élargir la commission Initiative et Développement au comité technique A21.

Il reste le challenge d'amener plus de citoyens à participer.

Joseph JACQUIN-PORRETAZ rappelle que l'Agenda 21 peut développer sa vocation pédagogique tout au long de l'année en montrant des choses simples (cf. sauvages de ma rue, plantes en libre service dans le village)

Pour le fleurissement, il est proposé d'organiser une action collective et participative. Paule fera suivre la documentation sur les greenpods, ce dispositif permet d'utiliser les potelets pour y installer des végétaux. Les greenpods sont colorés ce qui permettra d'utiliser des végétaux résistants à la chaleur et ne nécessitant pas trop d'arrosage.

Ambroisie, il ne faut pas baisser les bras et prévoir une action en juin / juillet. Reconduire une journée ambroisie ?

Serait-il possible de matérialiser et de promouvoir une aire de covoiturage ?

Le comité technique A21 pourrait-il valoriser certaines lectures ? (livres & revues)

Dans la rue de tous les possibles il y avait un stand de « La Roue » serait-il possible de réfléchir sur une monnaie locale comme celle-ci ?

Dates prévues des prochains comités techniques

mardi 7 juin 2016 - mardi 12 juillet 2016 - mardi 9 août 2016 - mardi 13 septembre 2016 -
mardi 11 octobre 2016 - mardi 8 novembre 2016 - mardi 13 décembre 2016